



Institut de formation
en soins infirmiers

PROJET PÉDAGOGIQUE

Année universitaire 2026-2027

« Apprendre, c'est désirer...
Apprendre, c'est persévérer...
Apprendre, c'est construire...
Apprendre, c'est interagir...
Apprendre, c'est prendre des risques...
Apprendre, c'est changer...
Apprendre, c'est exercer un drôle de métier...
Apprendre, c'est mobiliser et faire évoluer un rapport au savoir. »

Philippe Perrenoud

PRESENTATION DE L'IFSI DE VILLE EVRARD

I. Introduction	4
II. Intérêt du projet pédagogique.....	4-6
III. Missions et cadre réglementaire.....	6-7
IV. La finalité de la formation et principes pédagogiques.....	7-8
V. Principes pédagogiques.....	8-14
VI. Ressources Humaines et Organigramme	14-15
VII. Les ressources documentaires et multimédias.....	16
VIII. Les ressources pédagogiques et logistiques	16
IX. Les ressources financières	17
X. L'accompagnement des étudiants en situation de handicap et l'inclusion pour tous	17
XI. Les méthodes et les moyens pédagogiques	18-21
XII. Organisation du dispositif de formation.....	22-23
XIII. La place du stage	24-29
XIV.L'IFSI propose également d'autres dispositifs	29
XV. Conclusion.....	29
XVI. Synthèse du projet pédagogique	30-31

I. INTRODUCTION

L'institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) se situe dans l'enceinte de l'Etablissement Public de Santé de VILLE-EVRARD (EPSVE), qui en assure la gestion. Construit en 1862 sur les dépendances du vaste domaine de VILLE-EVRARD, « se distingue par la valeur historique de son patrimoine bâti mais aussi par la richesse et la diversité de ses grands espaces paysagers, classés et protégés. Bois, chemin de halage, prairies, pelouses, herbes folles, bosquets fleuris, alignements d'arbres remarquables, jardins pavillonnaires et jardins potagers composent un parc naturel et semi-naturel de 58 hectares le long du canal de Chelles et de la Marne ».

L'institut est agréé et financé par le Conseil Régional d'Ile de France. Son agrément lui accorde un quota de 85 étudiants accueillis en première année d'études à partir de la rentrée de 2022, soit au total 255 étudiants répartis sur l'ensemble des trois promotions.

En partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord, la formation en soins infirmiers à l'IFSI de l'EPS de Ville Evrard s'inscrit dans le système du LMD¹. Ce partenariat, conclu entre l'université, le GCS²² IFSI publics de la FHF³ et la Région Ile de France, place la formation en soins infirmiers dans le cadre de l'enseignement supérieur. Celle-ci débouche sur l'obtention du diplôme d'Etat d'Infirmier et du grade de licence universitaire. Le diplôme d'Etat d'Infirmier est valorisé dans le cursus de l'enseignement supérieur. Cette reconnaissance offre, aux infirmières(ères) diplômés(es) d'Etat, la possibilité de poursuivre éventuellement des études dans le cadre universitaire.

L'ensemble des instituts de formation de l'EPS Ville Evrard sont certifiés "QUALIOPI" depuis le 31 décembre 2021, certification renouvelée en janvier 2025.

Le projet pédagogique de l'IFSI pour la réforme de 2026 s'articule autour du nouvel arrêté du 20 février 2026, qui fait passer le diplôme au grade de licence (180 ECTS, niveau 6) dans le cadre d'une universitarisation renforcée

II. INTÉRÊTS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de l'IFSI de Ville Evrard a pour fonction d'identifier l'ingénierie pédagogique mise en œuvre par l'ensemble des acteurs gravitant autour des étudiants en soins infirmiers. Ce dernier tient compte des valeurs professionnelles à développer. Il est construit dans le respect du programme officiel des études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier (e), le tout en cohérence avec les besoins de santé de la population du territoire, les évolutions du système de santé et les orientations de la profession d'infirmière d'aujourd'hui.

¹LMD : Licence Master Doctorat

²GCS : Groupement de Coopération Sanitaire

³FHF : Fédération Hospitalière de France

Le projet pédagogique de l'IFSI de Ville Evrard a été remanié en profondeur suite à la publication du référentiel de formation infirmier 2026 – Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Cette structuration académique et professionnelle constitue désormais le cadre de référence dans lequel se déploie notre offre de formation, garantissant une harmonisation des pratiques tout en permettant à l'IFSI de porter ses spécificités pédagogiques.

La démarche de L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Ville Evrard vise à former les futurs professionnels infirmiers dans un objectif de professionnalisation afin de satisfaire les besoins en santé de la population soignée sur le territoire. La formation vise le développement des compétences, du raisonnement clinique, de la recherche et de l'interprofessionnalité.

Les différents enjeux sociétaux actuels, en lien avec le contexte socio-économique, la crise sanitaire, le renouvellement nous ont amenés à repenser nos pratiques et à réinvestir les théories de l'apprentissage. Attachés aux valeurs humanistes et à un accompagnement centré sur l'apprenant et sur le bénéficiaire, les principaux axes privilégiés par l'équipe pédagogique sont en phase avec une vision d'un futur professionnel réflexif, adaptable et compétent, afin de répondre aux besoins de santé de la population et la diversité d'exercice de la profession d'infirmier(e).

Le projet pédagogique est l'élément de référence pour la mise en œuvre du référentiel de formation. Il sert de fil conducteur au travail de collaboration entre les partenaires qui participent à la formation et permet une meilleure articulation des différentes approches.

Cet outil permet à chacun de comprendre les conceptions pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de la formation initiale.

Le projet formalise la politique de formation, clarifie le sens et précise les choix pédagogiques retenus par tous. Il a pour objectif de favoriser l'émergence d'un profil infirmier dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ✓ Un infirmier apte à évaluer l'état de santé d'une personne et à analyser les situations de soins afin de concevoir et définir un projet de soins personnalisés s'inscrivant soit dans le domaine préventif, curatif, de réadaptation et de réhabilitation.
- ✓ Un infirmier polyvalent dispensant des soins visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. L'infirmier intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle de manière autonome et en collaboration.
- ✓ Un infirmier qui défend des valeurs et qui affirme son identité professionnelle lui permettant de construire sa professionnalisation.
- ✓ Un infirmier qui sait se remettre en cause par la mise en œuvre d'une posture réflexive, qui sait faire preuve de créativité voire d'innovation.
- ✓ Un infirmier qui entre dans une démarche de recherche et qui intègre dans sa pratique la qualité technique et la qualité des relations avec le malade.

L'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative collabore avec les professionnels de terrain et les universitaires pour assurer une formation de qualité. Ils s'appuient sur une dynamique de réussite, mettant l'étudiant en situation d'acteur autour du plaisir à apprendre. Ce projet représente ainsi un outil de communication interne et externe et se veut fédérateur.

Le projet pédagogique de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de Ville Evrard est construit autour des acteurs de la formation :

- ✓ Les étudiants qui s'ouvrent progressivement aux réalités du monde professionnel, dans un processus d'apprentissage dynamisé par l'équipe de l'institut.
- ✓ Les professionnels soignants qui aident les étudiants à appréhender les situations de soins dans les différents contextes et à développer des compétences professionnelles,
- ✓ Les formateurs qui organisent la formation et accompagnent les étudiants pour les amener à développer une démarche réflexive.

Il prend également en compte le contexte :

- ✓ Le référentiel de formation de 2009, le partenariat avec l'université, conduisant conjointement à l'obtention du diplôme d'état et du grade de licence, l'ouverture européenne par l'entrée dans le système licence master doctorat (LMD), mais aussi la nouvelle réforme de 2026
- ✓ Les besoins des populations auxquels les professionnels et les structures de santé en mutation doivent répondre.

Tous ces éléments motivent l'équipe, la guident dans sa réflexion, dans sa mise en évidence de valeurs fondatrices, et dans la production des stratégies de formation. Ceci constitue le cœur du projet.

La formation est un temps pour réfléchir, questionner, douter, se confronter, évoluer, apprendre, s'impliquer, devenir autonome, s'étonner et clarifier ses aspirations.

L'équipe pédagogique et administrative, consciente de la richesse humaine de l'expérience et de l'engagement nécessaire à ce métier, guide et facilite l'émergence des projets professionnels, met en œuvre des moyens rigoureux et créatifs, permettant à l'étudiant d'évoluer vers un professionnalisme.

III.MISSIONS ET CADRE RÉGLEMENTAIRE :

Les missions d'un IFSI sont détaillées dans l'arrêté du 21 juillet 2007 modifié par les arrêtés des 29 juillet 2022 et du 9 juin 2023 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux :

- ✓ La formation initiale des professionnels pour laquelle l'institut est autorisé en vue d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Infirmier ; cette formation est dispensée en conformité avec la réglementation en vigueur. Elle permet l'obtention d'un grade licence en partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord.
- ✓ La formation continue des professionnels incluant la formation de préparation aux épreuves de sélection pour les candidats de la Formation Professionnelle Continue (FPC). L'accès à la formation en soins infirmiers est via la plateforme Parcoursup pour les bacheliers, soit par une sélection comprenant deux épreuves (écrite et orale) pour les candidats issus de la Formation Professionnelle Continue.

En septembre 2026 une révision réglementaire du référentiel de formation régissant la profession infirmière a été réalisée abordant différents points :

- **Approche par compétences** : Le cursus s'organise désormais autour de 5 domaines de compétences et de 13 compétences clés
- **Volume horaire et stages** : La formation passe à un total de 4620 heures, dont une augmentation de la formation clinique avec 66 semaines de stage obligatoires (incluant la psychiatrie et la santé de l'enfant).
- **Nouvelles pratiques professionnelles** : Intégration de l'initiation à la consultation infirmière, du diagnostic infirmier et des compétences élargies (prévention, vaccination ou actes en autonomie).
- **Coopération IFSI-Université** : Création d'un groupement formalisé entre les instituts et l'université partenaire pour harmoniser les enseignements et développer la démarche scientifique.
- **Bien-être étudiant** : Inscription du bien-être et de l'accompagnement des étudiants (heures dédiées, simulation en santé) parmi les principes fondateurs du référentiel.

IV.LA FINALITÉ DE LA FORMATION ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

La démarche pédagogique de l'IFSI de Ville Evrard est porteuse des valeurs et des conceptions auxquelles adhère l'ensemble de l'équipe. Elle s'appuie sur le respect de l'individualité de l'étudiant, sur l'authenticité relationnelle ainsi que sur l'exigence et la bienveillance.

L'IFSI vise à former des professionnels :

- ✓ Compétents qui adaptent leurs pratiques professionnelles à la singularité des situations humaines rencontrées.
- ✓ Réflexifs qui s'inscrivent dans une réflexion professionnelle visant une démarche continue d'amélioration de la qualité des soins, dans le cadre de l'interdisciplinarité.
- ✓ Responsables qui s'adaptent à un contexte professionnel, économique, législatif, en évolution constante et qui développent une éthique professionnelle.
- ✓ Autonomes qui prennent des décisions dans leur champ de compétences.
- ✓ Polyvalents qui puissent exercer en soins généraux, en psychiatrie, en hospitalier, à domicile, en libéral, en secteur salarié ou associatif, au-delà de l'échelon local aptes à répondre aux besoins de santé des populations dans le cadre européen.
- ✓ Dynamiques qui s'inscrivent dans une démarche de recherche professionnelle dans toutes les dimensions du soin et en capacité de poursuivre un parcours universitaire.

En référence aux textes qui régissent la formation et l'exercice de la profession d'infirmière, la volonté de l'équipe pédagogique est d'accompagner et de former l'étudiant(e) à devenir un professionnel de santé compétent par le biais d'une participation active de l'étudiant, l'analyse réflexive, l'approche par compétences, la personnalisation des parcours, l'accompagnement à la réussite et l'apprentissage en alternance intégrative. Telles sont nos priorités.

Notre intention pédagogique s'attache à ce que les étudiant(e)s développent, de manière progressive, les compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmière. Ces dernières leur permettront d'assurer des soins de qualité en tenant compte des aspects éthiques et juridiques de la profession, au sein d'une équipe inter professionnelle, afin de répondre aux besoins de santé de la population. Le futur professionnel est capable de sens critique afin d'agir en situation de manière efficiente tout en prenant en compte le bénéficiaire dans sa globalité et sa singularité. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses compétences et dans le respect d'une éthique professionnelle.

Le projet pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation en soins infirmiers centré sur l'approche par compétences dans une dynamique de processus ; une réflexion autour de la progressivité sur les six semestres permet de décliner les attendus tout au long de la formation, à travers les Unités d'Enseignement (UE) qui peuvent permettre d'atteindre l'acquisition de la compétence au niveau théorique et clinique.

De plus l'institut valorise le suivi pédagogique individualisé. Ainsi, chaque étudiant est accompagné individuellement sur les trois ans de formation, par un formateur prenant le rôle de conseiller pédagogique.

A chaque fin de semestre et à chaque fin d'année, un bilan est réalisé sur l'ensemble de la formation afin de faire évoluer le projet pédagogique.

V.PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Le projet pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation règlementé par l'arrêté du 31 juillet 2009, modifié par les arrêtés des 29 décembre 2022 et 3 juillet 2023 relatif au diplôme d'État d'infirmier toujours en vigueur pour les L2 et L3 et également depuis septembre 2026 l'arrêté du 20 février 2026.

Référentiel 2009 :

Le Diplôme d'État Infirmier s'obtient avec la validation de 180 ECTS (crédits européens), correspondant à l'acquisition des dix compétences du référentiel (120 ECTS pour les unités d'enseignement, dont les unités d'intégration, et 60 ECTS pour la formation clinique en stage).

Dans chaque semestre, une unité d'intégration (UE) concourt à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 ECTS. La formation est basée sur le principe de l'alternance entre temps d'enseignement à l'IFSI et temps de stage.

Au cours des 3 ans de formation, l'étudiant va construire progressivement ses compétences infirmières en se confrontant à des situations professionnelles emblématiques, tant en stage qu'à l'IFSI, favorisant par la même l'intégration des savoirs.

En stage, l'étudiant sera confronté à des situations réelles qui seront également source d'apprentissage. Ainsi, pour agir avec pertinence dans des situations toujours différentes car liées à l'humain, il sera amené à mobiliser ses différents savoirs théoriques et expérientiels.

Pour ce faire, la formation est structurée autour de l'étude de situation donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers :

- ✓ « Comprendre », l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations.
- ✓ « Agir », l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action.
- ✓ « Transférer », l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles

Réforme 2026 :

La formation est structurée en 6 semestres (180 ECTS) comprenant 13 compétences réparties dans 5 domaines de compétences

Le cadre national (142 ECTS, socle commun) assure l'homogénéité, tandis que le cadre de consolidation (38 ECTS) permet une personnalisation liée aux besoins territoriaux et au projet professionnel de l'étudiant. Cette interdépendance favorise une progression analytique des compétences, de l'analyse clinique (domaine A) à la recherche et l'amélioration continue de la qualité des soins (domaine E).

- ✓ Un cadre national commun à tous les étudiants

Le **cadre national** constitue le socle commun de la formation infirmière. Il garantit que tous les étudiants acquièrent les connaissances et les compétences indispensables à l'exercice de la profession, quel que soit leur IFSI.

Il représente **142 ECTS sur les 180 ECTS** du cursus.

- ✓ Un cadre de consolidation pour personnaliser le parcours

CADRE NATIONAL

142 ECTS

Socle commun à tous les étudiants

+

CADRE DE CONSOLIDATION

38 ECTS

Personnalisation du parcours à partir du semestre 4

=

FORMATION COMPLÈTE

180 ECTS

Diplôme d'État d'infirmier

Un cadre national commun à tous les étudiants

Le **cadre national** constitue le socle commun de la formation infirmière. Il garantit que tous les étudiants acquièrent les connaissances et les compétences indispensables à l'exercice de la profession, quel que soit leur IFSI.

Il représente **142 ECTS sur les 180 ECTS** du cursus

Un cadre de consolidation pour personnaliser le parcours

À partir du **semestre 4**, le référentiel introduit un **cadre de consolidation**, qui représente **38 ECTS**. Il permet de personnaliser une partie du parcours en fonction notamment du projet professionnel de l'étudiant, des ressources du territoire et des priorités de santé.

Le **cadre de consolidation** constitue l'une des principales nouveautés du référentiel 2026. Il permet de personnaliser et d'enrichir une partie du parcours de formation en fonction du **projet professionnel de l'étudiant**, des ressources disponibles au sein de l'établissement de formation et des opportunités offertes par le territoire.

$$\begin{array}{c} 25 \text{ ECTS} \\ \textbf{Enseignements} \\ \text{Théoriques et pratiques} \\ + \\ 3 \text{ ECTS} \\ \textbf{UE libres} \\ \text{Domaines C, D et E} \\ + \\ 10 \text{ ECTS} \\ \textbf{Formation clinique} \\ 10 \text{ semaines de stage} \\ = \end{array}$$

38 ECTS Cadre de consolidation

Le cadre de consolidation comprend **3 ECTS d'unités d'enseignement libres**, répartis dans les domaines C, D et E à raison de 1 ECTS par domaine.

Ces UE permettent à l'étudiant de **diversifier son parcours**, d'explorer des thématiques transversales et éventuellement de préparer une poursuite d'études. Elles peuvent être choisies dans l'offre de l'université partenaires ou être coconstruites par l'institut de formation et l'université.

Il ne remet pas en cause le caractère national du diplôme : tous les étudiants continuent d'acquérir un socle commun de connaissances et de compétences. Le cadre de consolidation permet plutôt d'**approfondir certains apprentissages dans des contextes ciblés**, en articulant enseignements théoriques, pratiques et cliniques.

Le **diplôme d'État reste national** et repose donc sur un socle commun à tous les étudiants, tout en permettant davantage de personnalisation dans la deuxième partie du cursus.

La formation vise à former des infirmiers autonomes, capables d'exercer selon les référentiels d'activités et compétences (annexes I et II de l'arrêté), en cohérence avec les articles R.4311-1 à 7 du code de la santé publique. Elle répond aux évolutions du système de santé (loi n°2025-581) via une universitarisation pédagogique : approche par compétences progressive (niveau 6 CNCP, grade licence).

Il s'agit dans ce cadre :

- D'assurer 4 620 heures (2 310 h théorie/pratique, 1 890 h clinique, 420 h autonomie), plus 780 h travail personnel max. Les objectifs transversaux aux trois ans sont les suivants :
- Développer un raisonnement clinique intégré (domaine A : sciences infirmières et raisonnement clinique).
- Maîtriser les soins techniques, relationnels, éthiques et collaboratifs (domaine B : pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques et domaine C : Prévention et promotion de la santé)
- Favoriser l'expertise sectorielle - développer le leadership et la recherche (domaine D : communication, travail en équipe et leadership et domaine E : démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie 3).

Les 5 domaines d'enseignement et les nouvelles UE du référentiel 2026

Le nouveau référentiel réorganise les enseignements autour de **5 grands domaines**, identifiés de A à E. Chacun regroupe plusieurs unités d'enseignement (UE) et contribue à l'acquisition progressive des compétences nécessaires à l'exercice infirmier.

Cette nouvelle organisation permet de mieux articuler les **connaissances théoriques, la pratique clinique, la prévention, le travail en équipe et la démarche scientifique**.

Chaque domaine comporte plusieurs UE détaillée ci-après :

Domaine A – Sciences infirmières et raisonnement clinique

Le domaine A pose les **fondements de la pratique infirmière**. Il permet notamment de développer le raisonnement et le jugement clinique, de mobiliser les concepts et théories en sciences infirmières et d'intégrer les dimensions législatives, déontologiques et éthiques dans la pratique professionnelle.

Il comprend deux unités d'enseignement :

UE A.1 – Fondements des sciences infirmières et raisonnement clinique

UE A.2 – Législation, déontologie, éthique

Domaine B – Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques

Le domaine B rassemble une grande partie des **connaissances scientifiques et cliniques directement mobilisées dans les soins**. Il permet notamment de comprendre le fonctionnement du corps humain, les processus pathologiques et les traitements, mais aussi d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des soins et des interventions infirmières.

Il comprend plusieurs unités d'enseignement :

UE B.1 – Sciences biomédicales

UE B.2 – Sciences humaines et sociales

UE B.3 – Pratiques et interventions infirmières

UE B.4 – Démarche qualité et gestion des risques

Domaine C – Prévention et promotion de la santé

Le domaine C donne une place importante à la **prévention et à la promotion de la santé**, aussi bien à l'échelle individuelle que collective. Il aborde notamment la santé publique, la santé communautaire et populationnelle, l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique du patient, mais aussi les enjeux liés à la santé environnementale et au développement durable.

Il comprend deux unités d'enseignement :

UE C.1 – Santé publique, promotion de la santé et prévention, éducation thérapeutique

UE C.2 – Santé environnementale et transition écologique

Domaine D – Communication, travail en équipe et leadership

Le domaine D est consacré aux **compétences relationnelles, à la communication professionnelle et au travail en équipe**. Il aborde également la coordination des activités et des soins, le leadership, l'organisation d'une structure ainsi que l'accompagnement et la formation des pairs et des apprenants.

Il comprend trois unités d'enseignement :

UE D.1 – Savoir-être, communication professionnelle et leadership

UE D.2 – Coordination des activités et des soins et gestion d'une structure

UE D.3 – Formation, développement des compétences et analyse des pratiques professionnelles

UE D.4 – Numérique en santé

Domaine E – Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

Le domaine E développe les **compétences scientifiques et méthodologiques** nécessaires à la pratique infirmière. Il apprend notamment à rechercher, analyser et utiliser des données probantes, à accéder à la littérature scientifique, à construire des documents professionnels et à développer des méthodes de travail adaptées à la formation. Le référentiel y associe également les compétences linguistiques nécessaires pour accéder à la littérature scientifique en anglais et accompagner les personnes non francophones.

Il comprend trois unités d'enseignement :

UE E.1 – Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes

UE E.2 – Langue vivante étrangère

UE E.3 – Méthodes de travail et aide à la réussite

66 semaines de formation Clinique

Au cœur de notre stratégie pédagogique, la formation repose sur un dispositif d'alternance intégrative exigeant : les temps d'apprentissage sont répartis à parité entre l'institut et le milieu professionnel. Cette immersion structurée est le moteur indispensable à l'acquisition progressive des compétences professionnelles infirmières, permettant de lier étroitement la théorie à la réalité clinique. Pour répondre aux enjeux du parcours, nous déployons un modèle hybride innovant qui enrichit la relation pédagogique. Ce dispositif combine :

- ✓ Une modalité présentielle, favorisant les échanges et la dynamique de groupe
- ✓ Un environnement de simulation, afin d'expérimenter les situations de soins en toute sécurité. Cette ingénierie de formation, centrée sur l'articulation entre savoirs scientifiques et pratiques de terrain, est pensée pour offrir une expérience d'apprentissage agile et professionnalisante. C'est précisément le principe de l'alternance intégrative entendu comme un modèle pédagogique qui vise à articuler de manière cohérente et dynamique les différents lieux et formes d'apprentissage (institut, terrain professionnel et expérience personnelle), en favorisant une démarche réflexive.

- ✓ Elle repose sur la mise en synergie des savoirs théoriques, pratiques et expérientiels, afin de construire progressivement des compétences professionnelles en lien avec des situations réelles. La notion d'alternance intégrative sera reprise par la suite via le focus sur les stages.

VI.RESSOURCES HUMAINES ET ORGANIGRAMME

L'équipe de l'IFSI est constituée :

- ✓ D'une directrice des soins,
- ✓ D'un médecin chargé de missions,
- ✓ De 3 secrétaires pédagogiques,
- ✓ D'un appareteur logisticien
- ✓ D'une coordinatrice pédagogique
- ✓ D'une coordinatrice clinique et des parcours professionnalisants de stage
- ✓ D'une coordinatrice administrative des stages
- ✓ De cadres de santé formateurs.
- ✓ D'un médecin pour le centre de santé dédié aux étudiants
- ✓ D'un psychologue pour le centre de santé dédié aux étudiants

ORGANIGRAMME DES INSTITUTS DE FORMATION DE L'EPS VILLE

Cécile LANCIEN

Directrice des Soins, Coordinatrice Générale des
Instituts de Formation (IFSI/IFCS)

Institut de Formation en Soins Infirmiers

Docteurs en médecine
Chargé de missions

Larbi ZEBDI

Centre de santé
étudiants

Mathilde SASS,
Docteure en médecine

**Mustapha
OUCHERIF**,
psychologue

**Coordinatrice
Pédagogique :**
Saïda ZEDIRA

Coordination des stages cliniques et parcours professionnalisants :

- ✓ **Christelle HAMEL**, coordinatrice
clinique
- ✓ **Merloun JEAN**, coordinatrice
administrative

Equipe pédagogique :

- ✓ Virginie MOUNIER (référente qualité)
- ✓ Rebecca MAETZ (référente
sophrologie/ pédiatrie)
- ✓ Damien SOUFFRON (Coordinateur de
promo- des 2^{ème} années)
- ✓ Lucie PASQUELIN (Coordinateur de
promo – 3^{ème} année / veille doc/
RCP)
- ✓ Fabien DELACOU (réfèrent
simulation)
- ✓ Sophie RAIMBERT (Coordinatrice de
promo-1^{ère} année référente éco soins
transition écologique)
- ✓ Sylvie DUBOST (recherche
paramédicale)
- ✓ Caroline TCHICAYA (référente
handicap / calcul de dose)

IFCS

Equipe pédagogique :

- ✓ Talin ARDIC
- ✓ Valérie NAHON
(référente qualité)

IPA :

- ✓ Aurélie Florentin
Chargée de
mission en lien
avec l'université
Paris sorbonne

Secrétaire :

- ✓ Régine HOAREAU
(référente qualité)

David BARRIOL

Appariteur, logisticien pour le
pôle formation

Secrétaires :

- ✓ Isabelle HUGUES (2^{ème} A) -
référente RGPD
- ✓ Pascale ZAMBELLI (3^{ème} A)
- ✓ Corinne PAQUIN (1^{ère} A)

VII. LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET MULTIMÉDIAS

- ✓ Un Centre de Ressources Documentaires (CRD) dont l'accès est libre et gratuit, animé chaque jour par deux documentalistes. Le CRD est équipé de 3 postes informatiques et d'un photocopieur/imprimante. Il offre aux étudiants un accès à de nombreux ouvrages et à des abonnements numériques. Il est ouvert à la disposition des étudiants de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au jeudi.
- ✓ Un accès aux ressources documentaires de la bibliothèque universitaire de Bobigny est disponible également pour l'ensemble des étudiants.
- ✓ Un accès WIFI

VIII. LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET LOGISTIQUES

- ✓ L'institut dispose d'un équipement pédagogique et logistique adapté au regard du nombre d'étudiants et du projet pédagogique. L'IFSI possède un logiciel de gestion administrative et pédagogique (Forméis) qui permet d'assurer la traçabilité des informations et activités pédagogiques liées à la formation.
- ✓ L'IFSI est doté, pour l'accueil des trois promotions d'étudiants en soins infirmiers de grandes salles ~~aux~~ de 2 amphithéâtres, de salles de travaux dirigés et de salles de travaux pratiques aménagées ainsi qu'un espace de simulation.

L'institut possède également du matériel digital et numérique pour de la simulation en santé plus spécifique :

- ✓ 2 mannequins haute et moyenne fidélité, 2 chariots d'urgence
- ✓ 6 bras pour perfusions
- ✓ 3 sites pour injections sous cutanées
- ✓ 2 bassins de cathétérisme urinaire
- ✓ 2 systèmes pour aspirations digestives et bronchiques,
- ✓ 6 bustes pour chambres implantables
- ✓ 2 lots complets de matériel (mannequin adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, brancard, matériel de ventilation...) permettant d'assurer la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU).

IX.LES RESSOURCES FINANCIÈRES

- ✓ La subvention de fonctionnement versée par le Conseil Régional
- ✓ La taxe d'apprentissage
- ✓ Les recettes liées au paiement des frais de scolarité par les employeurs
- ✓ Les recettes liées aux inscriptions aux concours d'entrée à l'IFSI
- ✓ Les recettes liées aux actions de formation continue

X.L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET L'INCLUSION POUR TOUS

L'Institut de formation de Ville Evrard s'engage à garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation, à la qualification et leur permettre de valider leurs parcours.

Cette démarche d'accessibilité aux savoirs et pour l'insertion professionnelle s'illustre par la mise en œuvre de mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

Ainsi nos objectifs sont :

- ✓ Sensibiliser et communiquer autour de l'accompagnement possible avec comme interlocuteur privilégié le référent handicap de l'IFSI.
- ✓ Renforcer le repérage précoce et l'accompagnement personnalisé.
- ✓ Développer l'accessibilité aux savoirs.
- ✓ Renforcer la collaboration avec les réseaux partenaires. L'IFSI de Ville Evrard est accessible aux étudiants présentant une déficience ou porteur d'un handicap mais dont les aptitudes à suivre la formation ont été validées par un médecin agréé.

Les étudiants bénéficient d'un accompagnement spécifique et personnalisé par le référent handicap de la structure. Les étudiants concernés sont invités à prendre contact avec le secrétariat et le référent handicap dès le début de leur formation afin de mettre en place les différents aménagements le plus précocement possible. Ce dernier se présente dès le début de la formation.

Dans la mesure du possible, les étudiants bénéficieront d'aménagements prescrits par la Maison Départementale des Personnes Handicapées sur présentation de leur certificat médical.

Des dispositifs spécifiques peuvent concerner l'aménagement du temps des épreuves d'évaluation, l'installation dans les salles, l'utilisation de matériel informatique dédié, l'accompagnement par une tierce personne...

Les aménagements peuvent être multiples en fonction du handicap (tiers temps pour les épreuves, utilisation d'un ordinateur, tierce personne...).

XI. LES MÉTHODES ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

De nombreuses méthodes pédagogiques sont proposées aux étudiants (cours magistraux à distance ou en présentiel, travaux dirigés en petits groupes, projets conduits en groupe d'étudiants, recherches documentaires etc.). C'est par cette multiplicité de méthodes et moyens que l'apprenant pourra construire et consolider ses apprentissages. L'institut propose différents supports :

Les Cours Magistraux (CM) :

Depuis la mise en œuvre du nouvel arrêté, les cours magistraux dispensés par les universitaires sont diffusés concomitamment dans tous les IFSI du groupement.

Il est dispensé dans les grandes salles et en présentiel selon la méthode d'enseignement classique (face à face enseignant /étudiants) Ce sont des cours dont le contenu est plutôt « théorique » devant un public généralement nombreux. Ces enseignements identiques pour tous les étudiants peuvent se décliner par différents supports : diaporama, E. Learning, ... Ils permettent de faire intervenir des experts dans le domaine enseigné.

Les Travaux Dirigés (TD)

Attaché au modèle socioconstructiviste, l'institut privilégie ces temps en petits groupes. Ils ont pour objectif de faciliter l'intégration des savoirs par la confrontation et l'échange au sein du groupe. Ces temps d'apprentissage se déclinent sous différentes formes : ateliers pratiques, jeux de rôle, film, analyse de situations cliniques, des films, des témoignages simulation en santé, ... L'analyse de ces situations permet de mobiliser les trois paliers d'apprentissage : comprendre, agir, transférer.

Réalisé en groupes de maximum 25 étudiants, le travail dirigé vise la participation active, la confrontation d'expériences, la co-construction et la coopération dans le travail à réaliser. Il facilite la prise de parole, les échanges entre pairs dans la construction et l'intégration des savoirs. Ce sont des temps d'enseignement obligatoires. Ces cours servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques, à réaliser des exposés, exercices, travaux divers et à travailler sur des situations cliniques. Certaines matières nécessitent de majorer le nombre d'enseignements en TD afin de réaliser une formation au plus près des besoins des étudiants, visant l'individualisation des apprentissages par l'utilisation de méthodes interactives.

L'apprentissage par la pédagogie inversée

Partant du principe qu'on ne retient bien que ce que l'on a trouvé par soit même parce qu'on en a eu besoin, cette méthode pédagogique sera développée comme un nouveau moyen destiné à rendre les enseignements plus attractifs et favoriser ainsi l'assimilation des connaissances, et donc l'apprentissage. Cette méthode sera appliquée, notamment pour les cours qui ne sont pas obligatoires et/ou pour reprendre des notions complexes en travaux dirigés. Elle permettra à l'étudiant d'être davantage acteur de sa formation en favorisant sa participation et le questionnement sur des concepts qui méritent davantage d'approfondissement ou d'explications.

La simulation en santé

Avec la réforme de 2026, la simulation est renforcée et devient un levier majeur. La simulation peut notamment être réalisée **directement dans les structures d'accueil en stage**, afin de travailler à partir de l'environnement réel de soins et de favoriser l'intégration en milieu professionnel. Cette simulation *in situ* est possible dans la limite de **10 % du volume total des enseignements cliniques**. Elle permet notamment de travailler à partir de situations cliniques, de développer le raisonnement et les compétences techniques, mais aussi les **compétences relationnelles, la gestion des risques, les facteurs humains, la sécurité des soins et le travail interprofessionnel**.

Le projet de simulation est retenu selon le principe éthique et de gestion des risques « Jamais la première fois sur un patient. »

Cette méthode est parfaitement adaptée à l'approche par compétences préconisée par la réglementation relative à la formation infirmière et sera davantage développée car elle permet de mesurer les capacités de l'étudiant à mobiliser les connaissances théoriques acquises dans le cadre de l'apprentissage des activités cliniques.

Différents types de simulation sont utilisés au sein de l'institut : jeux de rôle, simulation procédurale et simulation sur mannequin moyenne et haute-fidélité.

Le principe de la simulation repose sur la mise en œuvre des pratiques dans une situation qui imite un événement de la vie réelle.

Une séance de simulation se déroule selon un schéma débutant par un briefing suivi de la simulation et se terminant par un débriefing

La simulation permet donc de réaliser des apprentissages dans un environnement sécurisé (sans risque pour le patient et pour l'étudiant) avec un retour d'expérience immédiat permettant de dégager des axes d'amélioration.

Cet apprentissage par l'expérience est basé sur la reproduction de situations de soins. Il permet à l'étudiant la réalisation de soins puis l'explicitation de ses actions dans un contexte sécurisé où l'erreur est autorisée, analysée et peut servir de support pédagogique.

Cet outil pédagogique développé ~~depuis 2010~~ par les cadres de santé formateurs à l'IFSI, notamment la gestion des soins et les soins relationnels permet de répondre aux exigences de qualité et de sécurité des soins. Centré sur l'acquisition de compétences, il s'inscrit dans une démarche réflexive et le « débriefing des situations » permet à chacun d'exprimer ses intentions, ses actes, ses décisions et ses questionnements. Les étudiants sont aidés en cela par les cadres formateurs. Les analyses des situations cliniques, les hypothèses posées, les activités mise en place, le processus de prise de décisions, ainsi que l'appréciation des risques de gravité sont analysés de façon conjointe entre les étudiants et les cadres formateurs. Cela permet à chaque étudiant, de repérer ses potentiels et les axes d'amélioration. Les « erreurs » notamment, sont analysées pour comprendre où se situent les défaillances dans le processus de décision.

Cette méthode est parfaitement adaptée à l'approche par compétences préconisée par la réglementation relative à la formation infirmière et sera davantage développée car elle permet de mesurer les capacités de l'étudiant à mobiliser les connaissances théoriques acquises dans le cadre de l'apprentissage des activités cliniques.

Cet apprentissage par l'expérience est basé sur la reproduction de situations de soins. Il permet à l'étudiant la réalisation de soins puis l'explicitation de ses actions dans un contexte sécurisé où l'erreur est autorisée, analysée et peut servir de support pédagogique.

Démarche d'innovation pédagogique" en association avec la simulation en santé".

Smart Campus Numérique de l'IFSI de Ville-Evrard

Projet d'innovation numérique

Description du projet

Le Smart Campus Numérique de l'IFSI de Ville-Evrard incarne une transformation vers des méthodes d'enseignement innovantes par l'intégration de technologies numériques, visant à diversifier les approches pédagogiques. Ce projet stratégique aligne l'IFSI de Ville-Evrard sur les attentes modernes et garantit aux étudiants un enseignement de qualité, ancré dans l'ère numérique.

Le Smart Campus Numérique a pour ambition de devenir un modèle en matière d'acculturation numérique dans le secteur des sciences infirmières, en mettant l'accent sur l'innovation, la personnalisation de l'apprentissage et l'amélioration continue de l'efficacité pédagogique.

Objectifs spécifiques et outils

L'adoption de plateforme d'apprentissage en ligne et d'outils collaboratifs visent à :

- Offrir un environnement numérique d'apprentissage et de travail adapté aux besoins des étudiants digital natives,
- Améliorer et enrichir l'expérience d'apprentissage,
- Favoriser une plus grande interactivité,
- Préparer les étudiants à exceller dans un monde professionnel de plus en plus digitalisé.

Cela inclut le déploiement d'une plateforme d'e-learning permettant un accès flexible aux cours, exercices et travaux personnels guidés, ainsi que l'introduction d'outils collaboratifs pour encourager le travail en groupe. En outre, la mise en place de systèmes d'autoévaluations formatives et de galops d'essai en ligne assure un suivi des progrès et offre une rétroaction rapide aux étudiants.

Les travaux pratiques (TP)

Certains travaux pratiques nécessaires à la formation infirmière, certaines recherches, études, conduite de projets ou d'action pédagogiques entrent dans cette catégorie d'enseignement et peuvent nécessiter la composition de groupes encore plus petits.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique attache une importance particulière aux travaux pratiques. Dispensés à chaque semestre, ils viennent enrichir les savoirs théoriques et préparent les apprentissages sur le terrain. Certains de ces travaux pratiques sont co-animés par un formateur et un professionnel de terrain (Ex : injection dans les chambres implantables au semestre 5).

Le nombre restreint d'étudiants par atelier permet à chacun d'entre eux d'effectuer les gestes, pour une meilleure appropriation.

La constitution des groupes tient compte des expériences individuelles et des potentialités de chacun. Pour une meilleure appropriation des gestes par les étudiants, les salles de travaux pratiques sont laissées à leur disposition avec du matériel, sous la supervision d'un formateur.

Le travail personnel guidé (TPG)

Le travail personnel guidé est utilisé dans les unités d'enseignement au cours de chaque semestre afin que les étudiants effectuent des recherches, des études ou des rencontres de professionnels de terrain.

Ce sont des temps de travail où les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets ou autres travaux demandés par les formateurs. Ces temps sont guidés par les formateurs qui vérifient si les étudiants sont en capacité d'utiliser ces temps en autonomie ou ont besoin d'un encadrement de proximité.

Le projet de développement des compétences psycho-sociales des étudiants : SERUM PSY à partir de septembre 2025

Ce projet est co-mené en partenariat avec les IFSI de Louise Couvé et Avicenne Jean Verdier pour le groupement universitaire Paris Sorbonne Nord en partenariat avec la MNH. Celui-ci vise à développer les compétences sociales, émotionnelles et cognitives des étudiants pour améliorer leur rapport aux situations complexes à l'hôpital.

L'équipe pédagogique (4 formateurs) a été formée et a pour objectif de permettre de :

- Développer une connaissance approfondie des compétences psychosociales et des principes de la psychologie positive ;
- S'approprier les outils pédagogiques et les séances du programme Sérums Psy ;
- Adopter une posture d'animation en promotion de la santé, centrée sur la dynamique de groupe ;
- Identifier les facteurs de réussite et les points de vigilance pour animer efficacement le programme.

Le programme d'accompagnement personnalisé des ESI pour une application sécurisée de la prescription médicale

Un dispositif innovant, intégrant l'IA, au service de la réussite étudiante et de la sécurité des pratiques infirmières pour prévenir le décrochage des étudiants.

« Mon calcul est bon ! » est un programme pensé comme un véritable « coup de pouce » personnalisé aux étudiants rencontrant des difficultés, à travers un accompagnement pédagogique complémentaire et renforcé. Ce dispositif a pour ambition de structurer l'accompagnement des ESI en difficulté dans les UE 2.11 des trois semestres, selon une approche progressive et adaptée au niveau de chacun.

Ce programme s'inscrit dans une démarche pédagogique avec pour objectifs de :

- Renforcer la maîtrise du calcul de doses, afin de garantir des soins sécurisés.
- Prévenir les erreurs médicamenteuses, en développant la rigueur et la vigilance dans les calculs.
- Proposer un accompagnement progressif et individualisé, adapté aux besoins des étudiants en difficulté.
- Favoriser la réussite académique des étudiants, en les aidant à valider les UE concernées.

XII. ORGANISATION DU DISPOSITIF DE FORMATION :

L'organisation pédagogique positionne les interventions des formateurs de manière à assurer la transversalité et la progression des enseignements dans le cadre d'un projet global, sur les 3 années de formation.

Dans cette perspective, un coordonnateur de promotion est nommé et accompagne celle-ci de l'entrée en formation à l'obtention du diplôme d'Etat. En collaboration avec les référents d'Unités d'Enseignement (UE), il veille au sein de chaque semestre à l'articulation des enseignements dans une visée de professionnalisation des étudiants.

Pour chaque UE, deux voire trois formateurs permanents de l'institut assurent la mise en œuvre concrète des enseignements, de leur programmation à leur évaluation. Lorsque l'UE est placée sur plusieurs semestres, sa coordination est assurée par les mêmes formateurs.

Service sanitaire pour les étudiants en santé et projets de santé publique

Dans le cadre du virage préventif institué par la Stratégie Nationale de Santé, l'institut s'engage à former tous les étudiants en soins infirmiers à la promotion de la santé en participant au service sanitaire. Pour cela, un partenariat avec des structures relevant de l'éducation nationale et du secteur médico-social ou privé se met en place afin que tous les étudiants de deuxième année réalisent, en inter professionnalité, des actions concrètes de prévention primaire et sur trois semaines.

Dans le cadre de la santé publique, les étudiants réalisent des actions de prévention auprès de différentes populations : élèves, lycéens, professionnels. L'étude de ces populations et la mise en situation réelle permettent la mobilisation des outils méthodologiques tels que les données statistiques et épidémiologiques et la démarche projet.

Analyses de Pratiques Professionnelles (APP)

Les cadres pédagogiques de l'IFSI sont formés à l'analyse des pratiques professionnelles et sont en capacité d'accompagner les apprenants à une posture réflexive. Afin de susciter chez l'étudiant la posture de praticien autonome responsable et réflexif, les analyses de pratiques sont conçues comme une modalité d'apprentissage à part entière.

Pour comprendre la liaison entre savoirs et actions, le développement d'une posture réflexive est initié dans le cadre de l'analyse de situation, du travail de fin d'étude et du suivi pédagogique.

Ces temps de réflexion permettent à l'étudiant de se questionner sur sa propre pratique, d'établir des liens entre les connaissances et les recommandations professionnelles. De fait, ils participent à la construction de son identité professionnelle. Au cours de chaque stage, l'étudiant est amené à décrire et analyser deux situations ou activités centrées sur sa pratique. L'étudiant présente l'analyse de ses situations au formateur référent de suivi pédagogique devant un groupe de pairs et si nécessaire individuellement.

Dès le semestre 1, l'analyse de pratiques professionnelles contribue à l'appropriation d'une méthodologie et d'une réflexion que l'étudiant réinvestira lors de la réalisation de son Mémoire de Fin d'Etudes Infirmier.

Ce dispositif dont l'objectif vise à décentrer l'étudiant du connu et des certitudes pour donner du sens à son action et ainsi s'ouvrir à de nouvelles perspectives.

Analyser ses pratiques permet de gagner en expérience mais aussi permet d'identifier ses ressources et ses besoins en formation. Ce temps identifie les liens construits par l'étudiant au niveau des savoirs disciplinaires et des savoirs d'action. Comprendre – Identifier – Repérer pour pouvoir questionner et problématiser, nous semble des étapes indispensables pour analyser les pratiques professionnelles.

Une structure de pensée s'élabore ainsi au fil des semestres. Les différentes méthodes pédagogiques décrites dans les différents projets des unités d'enseignement amènent les apprenants vers une problématisation des situations de travail. La mise en écriture ou la prise de parole lors des analyses de situations professionnelles amènent à développer cette nouvelle posture orientant vers la prise de distance de son activité et à asseoir son leadership en référence à l'arrêté du 20 février 2026.

L'étudiant en soins infirmiers va témoigner non pas d'une accumulation de savoirs mais d'une intégration de savoirs au profit d'un patient, d'une équipe de travail, d'une organisation de soins. La construction de savoir d'expérience pour agir sur le réel.

L'étudiant est placé dans une dynamique de co-partenaire de ses apprentissages et sait petit à petit définir ses besoins. L'autonomie qui lui est proposée au fil des différents semestres lui permet de passer d'un statut d'acteur à un statut d'auteur de ses apprentissages

L'APP est une démarche collective de réflexion sur les pratiques à partir d'expériences vécues sur le lieu de stage. Cette pratique collective passe par une démarche réflexive qui vise à rendre intelligible pour soi-même et pour les autres membres du groupe l'expérience vécue.

Comprendre que l'autre vit des expériences similaires permet à l'étudiant de se distancier, de trouver un éclairage autre, de se reconnaître comme appartenant à une communauté professionnelle.

Les évaluations

Le choix a été fait afin qu'elles soient jalonnées, elles permettent ainsi d'améliorer les résultats et les compétences des étudiants infirmiers. Elles diminuent le stress de la mise en pratique et participent à la poursuite de l'apprentissage

Elles sont réparties sur chaque semestre et peuvent être individuelles ou collectives, écrites, orales ou en situations simulées, formatives et/ou normatives.

Depuis la parution de l'arrêté de février 2026, les évaluations collectives seront réalisées sur la totalité du groupement au même moment

XIII .LA PLACE DU STAGE

Dans l'acquisition des compétences visées, une place prépondérante est donnée au stage avec la formalisation du rôle de chacun. Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Notre offre de stages, par la diversité et la qualité des structures, par les compétences des professionnels y accueillant les stagiaires, permet aux étudiants des parcours d'apprentissage et des orientations professionnelles diversifiées. Une cogestion des mises en stage à l'échelle de l'établissement de santé est initiée avec les Directeurs des Soins et coordinateurs des stages des établissements partenaires.

L'IFSI propose un parcours de stage respectueux des obligations réglementaires. Chaque étudiant effectue au moins un stage dans chacune des 4 typologies référencées :

- ✓ Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
- ✓ Soins en santé mentale et en psychiatrie : L'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
- ✓ Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion ou une surveillance constante et des soins en hébergement.
- ✓ Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école, ...).

Etudiant

Il développe un processus identitaire, acquiert des savoirs professionnels. Il adopte une posture réflexive sur sa pratique et propose des résolutions de situations. Il s'inscrit dans un mode d'auto-évaluation.

Maître de stage

Il est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant (cadre de santé). Il est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage :

- ✓ Accueille et intègre l'étudiant
- ✓ Apporte toutes les informations nécessaires sur le lieu de stage et organise le parcours à suivre par l'étudiant
- ✓ Présente l'étudiant aux équipes et s'assure de son intégration
- ✓ Permet à l'étudiant de se positionner dans le lieu de stage
- ✓ Assure le suivi de la formation de l'étudiant
- ✓ S'assure de la qualité de l'encadrement de proximité
- ✓ Règle les difficultés éventuelles
- ✓ Informe l'institut en cas d'absence imprévue de l'étudiant

Professionnel de proximité

Il transmet ses savoirs et ses savoir-faire réalisés au plus près de la personne. Il assure le suivi et la formation de l'étudiant :

- ✓ Organise les activités d'apprentissage de l'étudiant
- ✓ Questionne, explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant agir en autonomie
- ✓ Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
- ✓ Explique les risques : réglementation, sécurité...
- ✓ Contribue au suivi de l'étudiant par des échanges réguliers avec le tuteur

Tuteur

Il assure un accompagnement et une supervision pédagogique. Il est responsable de l'encadrement pédagogique en stage.

- ✓ Assure un accompagnement pédagogique
- ✓ Reçoit l'étudiant et lui remet le livret d'accueil et d'encadrement
- ✓ Lors de l'entretien d'accueil, évalue le niveau d'apprentissage en prenant connaissance du portfolio (bilan des acquis, objectifs de stage)
- ✓ Réalise les bilans de mi et fin de stage avec l'étudiant
- ✓ Assure l'évaluation des compétences acquises
- ✓ Répond aux questions de l'étudiant
- ✓ Co-anime des séances d'APP
- ✓ Aide l'étudiant à s'autoévaluer
- ✓ Elabore le planning prévisionnel de l'étudiant sur la base de 35h hebdomadaire, hors temps de repas (horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des objectifs d'apprentissage)

Cadre Formateur de l'IFSI référent du stage

Il se distingue du référent pédagogique. Il est l'interface entre le lieu de stage et l'IFSI.

Il contribue à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse réflexive de ses pratiques réalisées en stage en organisant des rencontres sur le lieu de stage ou à l'IFSI.

- ✓ Assure la coordination avec l'établissement d'accueil
- ✓ Accompagne les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de la formation
- ✓ Régule les difficultés éventuelles
- ✓ Guide les étudiants dans la progression de leurs apprentissages
- ✓ Etablit une stratégie de collaboration avec les responsables d'encadrement des terrains de stage
- ✓ Donne des informations relatives aux étudiants aux formateurs référents de suivi pédagogique

Chaque cadre formateur est référent d'un certain nombre de structures et/ ou services accueillant les étudiants en stage. Le positionnement de chacun s'effectue en fonction des compétences individuelles, de la proximité géographique et de souhaits particuliers. Une traçabilité écrite des visites est réalisée sur le logiciel et transmise au référent du suivi pédagogique de l'étudiant. Chaque étudiant bénéficie d'une visite de stage par an.

Dans le cadre de l'arrêté du 20 février 2026 :

La répartition des stages s'effectue sur les 3 années de formation. La formation en milieu professionnel comprend 66 semaines de stages, soit 66 ECTS répartis sur les 3 ans de formation de la manière suivante :

12 semaines en 1ère année, réparties dans au moins 2 lieux différents. Il s'agit pour l'étudiant de découvrir le milieu professionnel et l'environnement du soin, de confronter ses représentations du métier à la réalité et de conforter le choix d'orientation. Au cours de la 1ère année, la formation en milieu professionnel devra permettre à l'étudiant de développer les compétences socles indispensables à l'accompagnement de personnes en situation de soins simples ou stabilisées.

26 semaines en 2ème année, qui permettront à l'étudiant de conforter ses acquis de première année, de développer son autonomie, sa posture professionnelle. Ce renforcement de la formation en milieu professionnel permettra également à l'étudiant de développer son affirmation, son intégration dans l'équipe, son engagement, d'approfondir ses savoirs et savoirs faire, sa compréhension des parcours de soins des personnes soignées, et son sens des responsabilités. Au semestre 4 les semaines d'enseignement clinique intègrent une période consacrée au service sanitaire de 2 semaines. Le service sanitaire vise l'acquisition de la compétence 5 « Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle, afin de répondre aux besoins de santé publique ». Pour ce service sanitaire, les établissements d'accueil sont des crèches, des écoles, collèges, lycées, des services de médecine de santé au travail, des résidences autonomie, ou encore des associations œuvrant dans le domaine de la prévention, des personnes en situation de handicap ou des populations précaires.

28 semaines en 3ème année.

Au semestre 5, le stage de 10 semaines est défini en fonction du parcours de stages et réalisé par l'étudiant au décours des 2 années précédentes, des apprentissages réalisés et de son projet professionnel. Une attention particulière est portée sur la typologie du stage afin de s'assurer de la concordance entre le parcours clinique de l'étudiant et les exigences du référentiel, notamment dans le respect des 4 typologies. Le semestre 6 comprend deux stages, de 7 et 8 semaines. Ils visent à permettre à l'étudiant de renforcer son autonomie, son leadership, sa confiance et son positionnement professionnel pour se préparer à entrer dans la vie professionnelle.

Le parcours de stage est structuré de manière à garantir pour chaque étudiant un parcours dans chacune des typologies de stage en les alternant, ainsi qu'un stage de 5 semaines minimum en psychiatrie et en santé de l'enfant.

La préparation aux stages

Avant le départ en stage, les étudiants sont réunis par structure de stage et une présentation leur en est faite. De même, les objectifs institutionnels leur sont explicités ainsi que les attendus en termes de travaux à réaliser pendant le stage. Les formateurs les aident à formuler leurs objectifs personnels.

Une fiche d'identification de la structure leur est remise et expliquée. Elle comprend tous les éléments nécessaires à un bon déroulement de leur stage. La charte d'encadrement signée par les parties prenantes définit les conditions d'accompagnement de l'étudiant dans la structure d'accueil.

Un accompagnement des étudiants sur les lieux de stage est formalisé au cours des semestres. Le temps d'accompagnement au semestre 4 est dédié au service sanitaire. Sur toutes les autres périodes de stage, des temps d'accompagnement sont réalisés à la demande de l'étudiant ou des professionnels de terrain. Ces temps ont pour objet la formation des étudiants au raisonnement clinique, le suivi de la progression dans l'atteinte des objectifs, la supervision du portfolio et la régulation d'éventuelles difficultés.

De plus, chaque étudiant qui fait l'objet d'un contrat pédagogique bénéficie systématiquement d'une visite de stage.

Les étudiants peuvent effectuer un stage hors liste ou en mobilité internationale. Ils bénéficieront d'un accompagnement au cours du stage suivant.

Pour les L2 et L3 en référence à la réforme de 2009, la répartition des stages cliniques à l'IFSI de Ville Evrard comporte 45 semaines de stages comme suit :

Semestre 3	10 semaines
Semestre 4	7 semaines et 3 semaines du service sanitaire
Semestre 5	10 semaines
Semestre 6	un stage de 8 semaines et un stage de 7 semaines

Les terrains de stage sont proposés par l'IFSI.

Le parcours de stage

Le parcours de stage est individualisé au regard du projet de formation de chaque étudiant. Il peut être réajusté au regard des places de stage obtenues, des compétences acquises et à acquérir par l'étudiant ainsi que d'objectifs particuliers formulés par celui-ci. Les modifications d'affectation de stage s'effectuent par le coordonnateur de stage, en concertation avec le formateur référent de suivi pédagogique de l'étudiant.

Au regard des typologies de stage définies par le référentiel de formation, l'équipe pédagogique a défini quatre parcours de stage types qui reposent sur les principes suivants :

- ✓ Réalisation des 4 typologies de stage au cours des cinq premiers semestres
- ✓ Réalisation de chaque stage dans un même service ou dans deux services différents dans le cadre d'un parcours de stage (même typologie et même établissement)
- ✓ Réalisation d'un stage dans la typologie « Soins de courte durée » de manière systématique au cours de la première ou deuxième année de formation.

Par ailleurs, les étudiants de deuxième et troisième année ont la possibilité, après accord de leur formateur de suivi pédagogique, d'effectuer un stage dit « hors liste ». Ils doivent respecter la procédure mise en place par l'équipe pédagogique ainsi que les principes cités ci-dessus.

Le stage de semestre 6 est coupé en deux périodes. Dans le cadre de la mobilité internationale, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger sur la première période de ce stage (s6), après accord du référent de suivi pédagogique et validation de leur projet par la direction.

Les stages sont répartis sur l'ensemble des structures du département de l'île de France. Les structures sanitaires ou médico-sociales concernées sont privées ou publiques.

Les étudiants peuvent effectuer un stage hors liste ou en mobilité internationale. Ils bénéficieront d'un accompagnement au cours du stage suivant.

D'autres lieux de stage également sont investis par les étudiants infirmiers :

- ✓ Etablissements scolaires,
- ✓ Crèches,
- ✓ Protection maternelle et infantile,
- ✓ Cabinets infirmiers libéraux.

Une rencontre avec le formateur référent de stage est prévue sur le lieu de stage ou à l'IFSI, les échanges portent sur le vécu de stage, le raisonnement clinique et le choix du thème de l'analyse réflexive. Ces temps peuvent être individuels ou en groupe.

Si l'étudiant rencontre des difficultés d'apprentissage durant le stage, un entretien avec l'étudiant, le tuteur ou le maître de stage et un formateur de l'Institut de formation est réalisé.

L'évaluation des Stages

L'évaluation du stage et des compétences acquises relève uniquement des professionnels ayant encadré l'étudiant.

Le formateur référent de suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des éléments portés sur le portfolio, de l'évaluation du tuteur et des éléments apportés par l'étudiant lors de l'entretien de suivi pédagogique. Au besoin, il prend contact avec l'équipe du terrain de stage. Il propose ensuite à la commission d'attribution des crédits de formation la validation ou non du stage. Cette proposition prend en compte le niveau de formation de l'étudiant et se fonde sur sa progression dans son parcours de professionnalisation et l'acquisition des compétences infirmières.

Le stage est validé dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- ✓ Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure 80% du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation Clinique.
- ✓ Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que le stage est validé par la CAC.

En cas de non-validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, dont les modalités sont définies par la CAC.

XIV. L'IFSI PROPOSE ÉGALEMENT D'AUTRES DISPOSITIFS :

- ✓ La Préparation aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFSI candidats en formation professionnelle continue.
- ✓ La formation tutorat

XV. CONCLUSION

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Ville EVRARD est un document dynamique, évolutif et répondant aux besoins de formation et de santé d'une population. A ce titre, il n'est pas figé et tient compte des évolutions législatives, professionnelles et technologiques. Il est le fil conducteur du dispositif de formation. De ce fait, il en rappelle les grandes lignes en accord avec les textes réglementaires de la profession d'infirmière. Ce projet insiste sur les valeurs de notre institut de formation en matière de pédagogie de l'apprenant adulte, engagé dans une formation et responsable de ses acquisitions. La réforme 2026 est en cours de mise en œuvre tout en permettant de conduire les L2 et les L3. Cette cohabitation de deux réformes simultanément nécessite un investissement et une réactivité pédagogiques.

L'arrêté du **31 juillet 2009**, qui encadrait jusqu'à présent la formation conduisant au diplôme d'État infirmier, sera **abrogé le 30 juin 2030**.

Les formateurs de l'institut ainsi que les différents partenaires de la formation sont des alliés précieux pour permettre aux futurs jeunes professionnels de grandir sur le chemin de leur professionnalisation afin de dispenser des soins personnalisés et de qualité. Professionnels en devenir, étudiants infirmiers doivent trouver leur place au sein de notre institut.

Si l'ingénierie pédagogique est mise en œuvre par l'équipe pédagogique et travaillée en collaboration avec les professionnels des structures d'accueil en stage ; le processus d'apprentissage appartient à l'étudiant. C'est à ce dernier de s'engager dans son parcours de formation, de s'inscrire dans une recherche de compréhension, de responsabilité, de rigueur, d'autonomie, de créativité. En effet, il s'agit pour l'apprenant d'apprendre progressivement à se positionner en argumentant ses choix.

Entrés comme apprenants, ils en sortiront grandit, enrichi de connaissances théoriques et humaines.

XVI. SYNTHÈSE DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Objectifs pédagogiques 2026-2027

1. Développer une expertise soignante globale et actualisée

Intégrer les connaissances scientifiques, techniques et relationnelles pour dispenser des soins de qualité, adaptés à la diversité des situations et des publics.

2. Renforcer la posture réflexive et l'esprit critique

Encourager l'analyse des pratiques professionnelles, l'auto-évaluation et l'amélioration continue.

3. Promouvoir l'autonomie, la responsabilité et la prise d'initiative

Développer la capacité à agir de manière autonome et à prendre des décisions éclairées.

4. Favoriser l'engagement éthique et citoyen

Ancrer les valeurs humanistes et l'équité dans toutes les dimensions de la formation.

5. Soutenir l'innovation et la créativité professionnelle

Valoriser la capacité à innover, à intégrer les technologies numériques et à participer à des démarches de recherche.

6. Développer les compétences en communication interprofessionnelle

Former à la collaboration efficace au sein d'équipes pluridisciplinaires.

7. Accompagner l'inclusion et l'adaptation aux besoins spécifiques

Sensibiliser à la prise en charge des publics vulnérables et à l'accessibilité des soins.

8. Préparer à la mobilité et à l'ouverture internationale

Encourager la mobilité européenne et l'ouverture à la diversité des pratiques soignantes.

Intérêts et enjeux du projet pédagogique

Le projet pédagogique 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique d'adaptation permanente aux besoins de santé du territoire, aux évolutions du système de santé et aux nouvelles orientations de la profession infirmière. Il est construit dans le respect du programme officiel des études, en cohérence avec les valeurs humanistes, l'accompagnement individualisé et la professionnalisation des étudiants.

L'équipe pédagogique, renouvelée et renforcée, s'appuie sur une approche innovante, centrée sur l'apprenant et le bénéficiaire, pour former des professionnels réflexifs, adaptables et compétents. Le projet pédagogique constitue le cadre de référence pour la mise en œuvre du référentiel de formation, la collaboration entre les partenaires et l'articulation des différentes approches pédagogiques.

Finalité de la formation et principes pédagogiques

La démarche pédagogique de l'IFSI de Ville Evrard repose sur le respect de l'individualité de l'étudiant, l'authenticité relationnelle, l'exigence et la bienveillance. L'IFSI forme des professionnels :

- **Compétents** et capables d'adapter leurs pratiques à la singularité des situations rencontrées,
- **Réflexifs** et engagés dans une amélioration continue de la qualité des soins,
- **Responsables** et aptes à s'adapter à un contexte professionnel en évolution,
- **Autonomes**, capables de prendre des décisions dans leur champ de compétences,
- **Polyvalents**, exerçant dans tous les secteurs de la santé,
- **Dynamiques**, engagés dans la recherche et l'innovation.

L'accompagnement individualisé des étudiants est assuré par un formateur référent sur l'ensemble du cursus. Un bilan annuel permet d'ajuster le projet pédagogique.